

VADEMECUM MEMOIRE

Avertissement : Ce *vademecum* a été conçu par votre équipe enseignante. Il précise le socle commun méthodologique de l'ensemble des disciplines représentées à Sciences Po Aix dans lesquelles vous êtes susceptibles d'inscrire votre questionnement. Il synthétise quelques recommandations à suivre dans la préparation et la rédaction de votre mémoire. A ce titre, ce *vademecum* n'est qu'indicatif. Il ne se substitue aucunement aux conseils méthodologiques dispensés par votre directeur de mémoire.

1- Choisir la question de recherche :

- Avant de vous lancer dans la préparation du mémoire, n'oubliez pas que cet exercice peut-être conçu comme un espace de satisfaction de votre curiosité intellectuelle (une notion, un auteur, un courant d'analyse, une énigme, etc. qui vous ont particulièrement interpellé au cours de votre scolarité) mais également comme un espace de pré-spécialisation professionnelle (avoir une meilleure compréhension des jeux d'acteurs ou des enjeux économiques, politiques et sociaux, d'un ou plusieurs secteurs d'activité professionnelle dans lequel vous souhaiteriez travailler, penser le mémoire de 4A comme une première étape au mémoire de Master, etc.)
- Interrogez-vous sur l'originalité du sujet questionné
- N'oubliez pas de tenir compte de la faisabilité (accès au terrain, contraintes de calendrier, etc.)

2- Rappel de quelques principes de base dans la préparation d'un mémoire et la conduite d'une démarche rigoureuse :

- Qu'elles que soient les raisons qui ont conduit à la délimitation du sujet du mémoire (curiosité intellectuelle et/ou pré-spécialisation) la préparation et la rédaction du mémoire nécessitent la conduite d'une démarche rigoureuse celle de l'analyse problématisée.

- Quel que soit le champ disciplinaire dans lequel s'inscrit le mémoire, la formulation de la problématique déterminera l'ensemble des hypothèses qui feront l'objet du travail de recherche. Elle est l'aboutissement du choix du sujet, permettant à la fois de définir et de démontrer l'intérêt du sujet et la façon dont il sera traité. La problématique se définit à travers une série de questions soulevées, notamment à travers une revue de la littérature. A noter, en histoire, la problématique peut également se construire sur le constat de données empiriques contradictoires ou défailtantes sur l'objet de recherche. Il ne s'agit pas d'une simple question, mais bien d'un ensemble d'interrogations que révéleront les hypothèses de recherche. Elle doit permettre de préciser les contours du sujet en fonction de son ancrage disciplinaire (sciences économiques, sciences de l'information et de la communication, sciences de gestion, sciences politiques, sciences juridiques, etc...). Cette problématisation du travail de recherche contextualise son objet ; autrement dit, elle précise les points de vue à partir desquels l'objet sera traité, quand les perspectives sont multiples.

- Les hypothèses de recherche sont l'aboutissement de la formulation de la problématique. Elles orientent la recherche dans leur direction. Elles explicitent et justifient les procédures d'analyse qui vont être utilisées pour répondre aux différentes questions. Démontrer une hypothèse de recherche revient à prouver sa pertinence au regard des données observées, que ce soit dans le cadre d'une analyse qualitative ou quantitative.

- Le choix de la démarche méthodologique doit être explicitement justifié, qu'il s'agisse d'une approche empirique (qualitative ou quantitative), comparative ou menée sur la base d'une étude de cas.

- Un soin tout particulier doit être apporté à la définition des variables, à l'origine des sources, à la description liminaire des données pertinentes (les faits stylisés), qu'elles soient qualitatives ou quantitatives.

- Il convient de se livrer à une présentation précise du corpus (presse, littérature académique, entretiens, bases de données) et des techniques d'enquêtes mobilisées (analyse de contenu, entretiens directifs ou semi-directifs, recherche documentaire, objectivation statistique, observation participante, protocole d'enquête...).

- Il est impératif de hiérarchiser les sources : un article académique ne peut pas être placé sur le même plan qu'un post de blog ou qu'un article de presse.

- Il est important de restituer dans le mémoire lui-même les difficultés rencontrées. Il s'agit d'une phase essentielle de réflexivité ou d'autocritique : rapport à l'objet ; problèmes d'accès aux sources ; limites du protocole d'enquête ; problèmes d'interprétation des résultats...

- Éviter tout biais de sélection : il est primordial que l'échantillon soit un groupe statistiquement représentatif de l'ensemble de la population cible, ce qui exige d'être extrêmement vigilant quant aux critères d'inclusion des individus dans l'étude car ils peuvent fortement biaiser cette représentativité ; un biais apparaît lorsque les raisons pour lesquelles une personne participe à une enquête sont corrélées au résultat.

3- Quelques conseils pour vous aider dans la rédaction du mémoire de recherche :

- Les intitulés des parties et sous-parties sont simples, clairs et sans ambiguïté : ils répondent à la question centrale.

D'une manière générale, la qualité de votre travail dépendra de votre capacité à démontrer le bon ajustement entre la délimitation de votre corpus et la définition de la problématique.

- Il est impératif de soigner les articulations entre les parties. L'enchaînement d'une idée à l'autre, d'un concept à l'autre, d'une partie à l'autre n'est évident... que pour vous ! Les transitions sont par conséquent obligatoires entre les deux (ou trois) parties et souhaitables pour les sous-parties.

- Petit conseil : pensez à écrire des « mini-synthèses » entre les parties principales qui mettent l'accent sur les éléments principaux. Elles donnent du sens et vous aident à articuler votre écrit.
- Passer une ligne après chaque démonstration - une démonstration correspond à un paragraphe : explication + exemple
- Espacer, aérer et privilégier la clarté.
- Utiliser un vocabulaire scientifique maîtrisé mais non ésotérique.
- Esquiver l'écueil normatif (jugements de valeur) suppose aussi d'éviter l'abus du vocabulaire connoté.
- Pas d'affirmations péremptoires qui sont bien souvent le signe d'un point faible de la démonstration : "bien évidemment" ; "il est clair que"
- Eviter, dans la mesure du possible, les notions nébuleuses, les termes fourre-tout : "Peuple", "les jeunes", etc.... Pour être précis, il faut tenter de répondre à la question Qui ? Il faut donc employer le mot adéquat c'est à dire le mot le plus précis possible pour réduire la polysémie.
- Contextualiser précisément votre propos dans le temps et l'espace : pas de "Autrefois", ni de "Ailleurs" mais "En France, dans la première moitié du XIX^{ème} siècle"
- Répondre systématiquement aux questions : Où ? et Quand ?

4- Quelques conseils concernant la forme du mémoire :

1. La présentation du texte

ATTENTION : Le corps du mémoire sera imprimé en recto/verso (pour des raisons à la fois pratiques et environnementales).

Le mémoire doit comporter au minimum 70 pages sans compter les annexes. Il comportera notamment (et impérativement dans cet ordre) :

- La page de couverture. Elle doit avoir un verso vierge.

- La page de garde (première page) doit reprendre intégralement la une de couverture et porter au verso en bas de page :

« Les opinions exprimées dans ce mémoire sont celles de l'auteur et ne sauraient en aucun cas engager le directeur de mémoire ou l'institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence »

- La page de remerciements.

- Un sommaire (avec les principaux titres des parties sans la pagination).

- Si nécessaire la table des sigles et abréviations.

- Le développement doit être organisé en Parties, Chapitres, sections, clairement découpées et articulées, avec introduction et conclusion (I, 1, A, a).

- La bibliographie dans laquelle on présentera les ouvrages utilisés par ordre alphabétique et en utilisant toujours la même logique de présentation (voir conseils bibliographiques, infra). En Histoire, les sources doivent être distinguées et placées avant la bibliographie (littérature scientifique).

- En Histoire, éventuellement un index des personnages.

- La table des matières détaillée avec la pagination.

- La liste des tableaux et des graphiques avec la pagination.

- Les annexes numérotées, précédées d'une table des annexes avec la pagination (les annexes ne devront pas dépasser 1/5 du mémoire). En Histoire, vous placerez les annexes avant la bibliographie

- La quatrième de couverture.

2. Consignes

Attention à l'orthographe, à la conjugaison et à la grammaire !

- Pagination impérative.

- Alignement à droite et à gauche (texte justifié).

- Attention à la densité des pages (ni trop remplies, ni trop vides) : times 12, interligne 1,5 par exemple. N'abusez pas des retours à la ligne.
- Les citations sont entre guillemets et peuvent apparaître dans une typographie spécifique. Elles s'accompagnent toujours de la référence bibliographique.
- Choisir un titre de mémoire explicite. Veillez également à ce que vos titres de partie soient « thétiques » (on doit comprendre à la lecture du titre la thèse défendue dans la partie).
- Adopter toujours la même présentation bibliographique du début à la fin du mémoire.
- Les tableaux et graphiques doivent être numérotés et titrés tout comme les encadrés.

3. Les notations bibliographiques

N'hésitez pas utiliser un gestionnaire informatisé de bibliographie, voir notamment Zotero (en accès libre : <http://zotero.hypotheses.org/>).

Les gestionnaires de bibliographie permettent de : faciliter et normaliser les citations / Retrouver rapidement les références / Organiser sa pensée avec les tags / Générer une bibliographie en quelques minutes / Noter ses idées lors de sa lecture

Vous avez 2 possibilités pour faire référence à un texte faisant partie de votre bibliographie :

- Soit vous faites un appel de notes dans le texte et vous indiquez alors dans la note la référence complète suivie de la (ou des) page(s) citée(s). Si l'ouvrage revient plusieurs fois, mettre ensuite seulement le nom de l'auteur, l'année, en indiquant en italique la mention : Op. Cit. (opus cité). Cette méthode est très généralement usitée en sciences sociales et politiques.

Exemple : Bourdieu P., 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil, p.99.

Plusieurs styles de notation correspondent à cette méthode dans Zotero, par exemple : « Chicago Manual of Style (full note) » ou encore « Modern Humanities Research Association (note with bibliography) ».

- Soit vous mettez dans le texte (NOM DE L'AUTEUR, Année de parution de l'ouvrage, page citée), et dans ce cas, il n'y a pas d'appel de notes. Cette méthode, plutôt employée par les scientifiques, les gestionnaires et les économistes, permet de réserver l'emploi des notes de bas de pages pour développer des éléments qui ne sont pas centraux à l'intérieur de votre développement mais qui ne sont pas dénués d'intérêt.

Exemple : (Bourdieu, 1993, p.99) à la place de : Bourdieu P., 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil, p.99.

Plusieurs styles de notation correspondent à cette méthode dans Zotero, par exemple : « Harvard Reference Format (Author-Date) » ou encore « American Journal of Political Science (AJPS) ».

En Histoire, et en Droit, il est conseillé d'adopter le format notes de bas de pages en respectant la présentation suivante :

Pour un livre, Prénom et nom de l'auteur, titre en italique, lieu d'édition, éditeur, date et page citée

Ex : Pierre Bourdieu, *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p 99.

Pour un article,

Prénoms et nom de l'auteur, titre de l'article entre guillemets, titre de la revue en italique, année et numéro, pages.

Ex : Mansouria Mokhefi , « Washington face aux révolutions arabes. », *Politique étrangère*, n°2011-3, p. 631-643.

Il sera nécessaire de vérifier que tous les ouvrages cités apparaissent bien en bibliographie (et inversement, que toutes les références citées dans le corpus du mémoire soient bien récapitulées en bibliographie). Si vous utilisez Zotero, ce travail de mise en correspondance des références et de la bibliographie est automatisé, d'où un gain de temps appréciable en fin de rédaction.

4. Les citations

Toute suppression de texte dans la citation doit être marquée par [...]. Les crochets indiquent que vous avez supprimé ou ajouté un (des) mot(s) à la citation.

Pour attirer l'attention sur une anomalie dans le texte original cité, on inscrit la mention [sic] en italique après le terme discutable.

Tout soulignement personnel dans une citation doit être mentionné entre crochets, par exemple : [c'est moi qui souligne].

Toute citation doit être suivie ou précédée par une indication de sa source.

5. Les références d'une page Web

Les pages Web seront référencées en notes de bas de page en mentionnant la thématique, l'adresse du site, la date du document (si elle est mentionnée) ou, à défaut, la date de consultation.

Par exemple :

Sur l'économie sociale : site du CESTES, page « économie sociale », consultée le 00/00/00 < <http://www.cnam.fr/ceste/economie.htm> >

Elles peuvent être récapitulées dans une « sitographie » (indépendante et complémentaire de la bibliographie) en fin de mémoire.